

CODE DE CONDUITE DE SOAFRICA CONSEILS EN MATIERE DE SAUVEGARDE¹

La capacité de SOAFRICA CONSEILS à réaliser sa vision et sa mission repose sur les efforts individuels et collaboratifs de tous les Employés et Membres du personnel apparenté de SOAFRICA CONSEILS. Dans cette optique, tout Employé de SOAFRICA CONSEILS ou Membre du personnel apparenté est tenu de respecter et de promouvoir les plus hautes normes de conduite éthique et professionnelle et de se conformer aux codes de conduite et politiques de SOAFRICA CONSEILS. La présente politique définit la conduite attendue en matière de sauvegarde de tous les Employés ou Membres du personnel apparenté de SOAFRICA CONSEILS pour protéger toute personne contre toute forme d'abus, notamment le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, la violence physique et psychologique, la négligence, et la maltraitance des enfants par des employés de SOAFRICA CONSEILS et des membres du personnel apparenté.

Le Code de conduite en matière de sauvegarde énonce les valeurs, les principes et les comportements que les Employés ou Membres du personnel apparenté de SOAFRICA CONSEILS s'engagent à respecter et dont ils sont tenus pour responsable ; tout Employé de SOAFRICA CONSEILS ou Membre du personnel apparenté doit donc prendre des décisions qui reflètent les valeurs de SOAFRICA CONSEILS et le Code de conduite plus général, en ligne et en personne, pendant et en dehors des heures de travail. Toute violation du Code est considérée comme une préoccupation majeure et peut entraîner des mesures disciplinaires, jusqu'au licenciement, conformément aux procédures disciplinaires de chaque entité de SOAFRICA CONSEILS et aux lois applicables. Tous les Employés ou Membres du personnel apparenté de SOAFRICA CONSEILS doivent lire et signer le Code de conduite en matière de sauvegarde.²

En tant qu'Employé de SOAFRICA CONSEILS ou Membre du personnel apparenté :

1. Je m'engage à créer et maintenir une culture organisationnelle sûre et équitable qui prévient et combat le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels, la violence physique ou psychologique, la négligence, et la maltraitance des enfants, et s'y oppose.
2. Je m'engage à traiter tout individu avec dignité et respect et à remettre en question toute attitude et tout comportement contraire à la Politique et au Code de conduite de SOAFRICA CONSEILS en matière de sauvegarde.
3. Je m'engage à être pleinement conscient des options de signalement à ma disposition et à signaler sans attendre toute préoccupation relative à d'éventuelles violations de la Politique et du Code de conduite de SOAFRICA CONSEILS International en matière de sauvegarde, que ce soit par un Employé de SOAFRICA CONSEILS ou par un Membre du personnel apparenté. Lorsque je signalerai une préoccupation ou une allégation, je m'engage à le faire de manière confidentielle – je comprends le besoin de respect, de dignité et de sécurité de toutes les personnes concernées. Je comprends que le manquement au signalement peut entraîner des mesures disciplinaires et que le signalement malveillant constitue une violation de la Politique de SOAFRICA CONSEILS en matière de sauvegarde, pouvant aboutir à une action disciplinaire, y compris un licenciement.
4. Je m'engage à préserver la confidentialité de toute préoccupation ou information dont je prends connaissance et à ne la partager qu'avec le personnel de la fonction appropriée qui a besoin d'en être informé. Je comprends qu'une enquête de ma part en dehors de ma fonction constitue une violation de cette politique.
5. Je m'engage à coopérer pleinement dans toute enquête où il est allégué que j'ai agi d'une manière qui enfreint la Politique et le Code de conduite de SOAFRICA CONSEILS en matière de sauvegarde.

¹ Le Code de conduite en matière de sauvegarde se fonde sur les six principes fondamentaux énoncés dans la circulaire ST/SGB/2003/13 du Secrétaire général des Nations unies sur les Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que sur la Convention relative aux droits de l'enfant (1989).

² Les Employés et les personnes qui ont conclu des accords de partenariat, de sous-subsidation ou de sous-bénéficiaire avec SOAFRICA CONSEILS peuvent choisir de signer le code de conduite et les normes de leur employeur si ceux-ci sont conformes au présent Code de conduite en matière de sauvegarde.

6. Je m'engage à informer SOAFRICA CONSEILS de toute condamnation pénale et tout jugement civil me concernant, en lien avec des allégations de harcèlement, d'exploitation ou d'abus sexuels, de violence physique ou psychologique, de négligence, et de maltraitance d'enfants.
7. Je m'engage à ce qu'il y ait toujours au moins deux adultes présents dans toute activité impliquant des enfants ou des adultes vulnérables que je suis chargé de planifier, d'organiser ou de superviser³, à ne jamais être seul avec les participants au programme et à veiller à ce qu'un autre adulte soit toujours visible ou audible durant les activités du programme.
8. Je m'engage à garantir que les Employés de SOAFRICA CONSEILS ou Membres du personnel apparenté soient logés séparément de toute personne que nous soutenons par le biais de notre programme.
9. Je m'engage à ne photographier, filmer ou interviewer un enfant ou un adulte vulnérable que lorsque j'en suis explicitement chargé, dans le cadre de mes fonctions, en utilisant un appareil appartenant à SOAFRICA CONSEILS, et avec l'approbation de la direction. Si cela est explicitement demandé ou fait partie de mes fonctions, je m'engage à m'informer pleinement de toutes les exigences de la Politique de SOAFRICA CONSEILS relative au consentement à la publication de récits ou d'images, et à y adhérer.
10. Je m'engage à protéger, gérer et utiliser les ressources financières et matérielles de SOAFRICA CONSEILS de manière appropriée. Cela implique de ne jamais utiliser les ressources de SOAFRICA CONSEILS, ni des appareils personnels, y compris des ordinateurs, des caméras, des téléphones portables, ou des comptes de médias sociaux personnels ou professionnels, pour exploiter ou harceler quiconque, ni à des fins de grooming. Je suis conscient que cela inclut également l'interdiction d'accéder à, de visualiser ou de transmettre du matériel offensant et/ou pornographique sur tout appareil électronique fourni ou subventionné par SOAFRICA CONSEILS (ordinateur, tablette, téléphone, etc.) à tout moment, ou sur tout appareil personnel sur un réseau SOAFRICA CONSEILS ou sur le lieu de travail.
11. Je m'engage à participer à toute formation obligatoire en matière de sauvegarde.
12. Je m'engage à respecter toutes les lois applicables du lieu où j'exerce mes fonctions, entre autres, celles relatives au travail des enfants.

En tant qu'Employé de SOAFRICA CONSEILS ou Membre du personnel apparenté :

1. Je m'engage à ne jamais agir d'une manière qui viole la Politique ou le Code de conduite de SOAFRICA CONSEILS, mettant les participants aux programmes de SOAFRICA CONSEILS, les membres de la communauté, les employés, les partenaires ou le personnel apparenté en danger de préjudice ou d'abus.
2. Je m'engage à ne jamais harceler, exploiter ou abuser de quiconque sexuellement, sachant que ces comportements constituent des actes d'inconduite grave et sont donc des motifs d'action disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement. Ceci inclut les participants aux programmes de SOAFRICA CONSEILS ou les membres de leur famille, leurs enfants ou d'autres personnes, que ce soit en ligne ou au sein des communautés auprès desquelles SOAFRICA CONSEILS travaille. Je suis conscient que de telles activités sont interdites et, dans certains cas, en particulier lorsque des enfants sont impliqués, sont illégales. Je comprends également que ce type d'activité est basé sur une utilisation inappropriée de ma position et sur une dynamique de pouvoir intrinsèquement inégale, et qu'elle peut saper la crédibilité et l'intégrité du travail de SOAFRICA CONSEILS. Je comprends que je dois déclarer à mon supérieur hiérarchique ou à mon responsable des ressources humaines toute relation ou activité antérieure avec des participants au programme. Je demanderai à la direction compétente de me conseiller sur cette interdiction.⁴
3. Je m'engage à ne prendre part à aucune forme d'activité sexuelle avec des enfants (personnes âgées de moins de 18 ans), ni à développer de relations physiques/sexuelles avec des enfants, quel que soit l'âge du

³ Les adultes présents peuvent être un employé de CARE, un membre du personnel d'un partenaire, un soignant, un parent ou un tuteur de l'enfant ou de l'adulte vulnérable.

Politique de SOAFRICA CONSEILS en matière de sauvegarde

consentement au niveau local. Je comprends que l'ignorance ou la croyance erronée en l'âge d'un enfant n'est pas un moyen de défense.

4. Je m'engage à ne jamais échanger ou suggérer l'échange d'un paiement, d'un emploi, de biens ou de services contre du sexe, y compris des faveurs sexuelles ou d'autres formes de comportements humiliants, dégradants ou d'exploitation. Je comprends que cela signifie que je n'échangerai à aucun moment de l'argent, des ressources ou des faveurs/aide spéciales contre des relations sexuelles avec qui que ce soit.⁵
5. Je m'engage à ne jamais prendre part à une relation sexuelle ou romantique avec un membre d'une communauté dans laquelle SOAFRICA CONSEILS travaille, sauf si je fais partie de la même communauté et que la relation n'est pas née dans le cadre de mon rôle au sein de SOAFRICA CONSEILS. Je comprends que je dois déclarer à la direction toute relation sexuelle ou romantique que j'ai avec un membre de la communauté ou un membre du personnel et qu'en aucun cas des activités sexuelles avec un enfant ne sont autorisées.
6. Je m'engage à ne jamais soutenir ou prendre part à toute forme d'exploitation sexuelle ou d'activités abusives, ou de pratiques nuisibles, entre autres la production ou la distribution d'images indécentes d'enfants, la traite des êtres humains, la mutilation génitale féminine, le mariage d'enfants et le mariage forcé.
7. Je m'engage à ne jamais laisser entrer dans une résidence privée un enfant non accompagné d'un parent, d'un tuteur ou d'une personne en charge, à moins que l'enfant ne coure un risque immédiat de blessure ou de danger physique.
8. Je m'engage à ne jamais dormir à proximité d'enfants non surveillés, sauf en cas de nécessité, auquel cas je demanderai l'autorisation de mon superviseur, m'assurerai que la raison et l'autorisation sont documentées et qu'un autre adulte est présent.⁶
9. Je m'engage à ne jamais embaucher des enfants pour des travaux domestiques ou autres, qui ne sont pas adaptés à leur âge ou à leur stade de développement et qui empiètent sur le temps dont ils disposent pour l'éducation et les activités récréatives ou qui les exposent à un risque important de blessure ou d'exploitation.
10. Je m'engage à ne jamais utiliser un langage ou adopter un comportement inapproprié, harcelant, abusif, sexuellement provocant, dégradant ou culturellement incorrect à l'égard des enfants, des participants aux programmes, des membres de la communauté ou des Employés de SOAFRICA CONSEILS ou Membres du personnel apparenté.
11. Je m'engage à ne jamais placer une personne dans des conditions dangereuses, entre autres, dans des lieux ou des structures de programme non sécurisés.

⁴ SOAFRICA CONSEILS engage parfois des bénévoles de la communauté et des travailleurs à la tâche et sait bien que, dans ces circonstances, il peut exister des relations sexuelles entre ces bénévoles et travailleurs à la tâche et d'autres membres de la communauté et participants au programme, y compris des mariages d'enfants, qui violeraient cette politique. L'information sur et la révélation de relations sexuelles/mariages existants doivent être faites avant le recrutement de ces bénévoles communautaires ou travailleurs à la tâche, et lorsqu'ils envisagent d'entamer une relation sexuelle/se marier une fois qu'ils sont déjà engagés avec SOAFRICA CONSEILS. La direction est tenue de conserver un registre confidentiel de ce type d'information.

⁵ SOAFRICA CONSEILS ne porte pas de jugement sur les travailleurs et travailleuses du sexe. Toutefois, il y a violation de la Politique et du Code de conduite de SC en matière de sauvegarde si un Employé de SOAFRICA CONSEILS ou un Membre du personnel apparenté échange ou suggère qu'il échange de l'argent, un emploi, des biens ou des services contre des relations et/ou des faveurs sexuelles. Dans certains cas, SOAFRICA CONSEILS peut gérer des programmes impliquant des travailleurs et travailleuses du sexe, car cela contribue à l'atteinte de nos objectifs communautaires.

⁶ Cette disposition ne s'applique pas aux enfants des Employés de SOAFRICA CONSEILS ou du personnel apparenté.

12. Je m'engage à ne jamais faire à un enfant ou à une personne avec laquelle SOAFRICA CONSEILS travaille des choses de nature personnelle qu'ils ou elles peuvent faire eux-mêmes/elles-mêmes, comme se laver ou aller aux toilettes.
13. Je m'engage à ne jamais adopter un comportement qui punit physiquement, humilie, rabaisse ou dégrade un enfant ou un adulte, lui fait honte ou l'expose à des abus ou des violences.
14. Je m'engage à ne jamais fournir de l'alcool ou d'autres substances nocives à des enfants ou à des adultes vulnérables.
15. Je m'engage à ne jamais prendre de photos, réaliser de films ou d'enregistrements audio (interviews) d'enfants et d'adultes vulnérables dans le cadre de mes fonctions, quel que soit le support utilisé, à moins que je ne sois tenu de le faire dans le cadre de mes fonctions et que j'aie obtenu l'approbation documentée de mon supérieur hiérarchique ainsi que le consentement éclairé du sujet.
16. Je m'engage à ne jamais envoyer de messages privés à des enfants ou adultes de la communauté, rencontrés dans le cadre de mon travail avec SOAFRICA CONSEILS, à moins que je ne sois de la communauté dans laquelle SOAFRICA CONSEILS travaille et que je communique avec des membres de ma famille. Si je dois communiquer avec les participants, je le ferai exclusivement à partir d'un appareil appartenant à SOAFRICA CONSEILS et à la connaissance d'un autre employé de SOAFRICA CONSEILS. Si, dans des circonstances exceptionnelles, je dois communiquer à partir d'un appareil personnel, je documenterai cette communication et obtiendrai l'approbation d'un responsable/gestionnaire.

Signature et Nom et l'employé (précédé de la mention manuscrite (lu, compris, et accepté))

Lu, compris et accepté

Signature :

Nom et Prénoms : -

Aziz

Date :